



## **COMMUNE DE L'ISLE EN DODON**

**POUVOIR ADJUDICATEUR :** Mairie de L'Isle-en-Dodon  
Square de la République  
31230 L'Isle-en-Dodon

**OBJET DE LA CONSULTATION :** Maîtrise d'œuvre des travaux de mise en conformité de bâtiments communaux

Marché à procédure adaptée avec négociation en application des articles 28 et 74 du code des marchés publics

### **DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES : Règlement de consultation**

**Date et heure limite de remise des offres : Vendredi 18 Mars 2016 18h00**

Mairie de L'Isle en Dodon  
Place du Château  
31230 L'ISLE EN DODON  
Février 2016

## **Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur**

### 1.1 – Nom et adresse officielle de l’acheteur public

**Le pouvoir adjudicateur est la commune de L’Isle-en-Dodon représenté par son Maire,**

**Monsieur François CARAOUE**

**Maire de L’Isle-en-Dodon**

**Square de la République**

**31230 L’ISLE-EN-DODON**

### 1.2 – Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaires d’ordre administratif ou technique, les candidats pourront s’adresser par écrit (courrier, télécopie, e-mail) et au plus tard huit jours avant la date limite de réception des offres à l’adresse suivante :

**Mairie de L’Isle-en-Dodon**

**Square de la République**

**31230 L’ISLE-EN-DODON**

**Télécopie : 05.61.94.53.50**

**Email : [mairie@mairie-lisleendodon.fr](mailto:mairie@mairie-lisleendodon.fr)**

## **Article 2 – Objet de la consultation**

### 2.1 – Description

La consultation porte sur la maîtrise d’œuvre des travaux de mise en conformité en matière de sécurité et d’accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux suivants : la gendarmerie, le pavillon d’accueil du village de vacances, la mairie et sa halle attenante, la mairie annexe et la salle des fêtes (dont le cinéma et les coulisses).

### 2.2 – Caractéristiques principales

**Mission complète de maîtrise d’œuvre comprenant les éléments suivants :**

PRO – ACT – EXE – DET – AOR

**Missions complémentaires :**

OPC – Coordinateur SSI

### 2.3 – Lieu d'exécution de la prestation

Gendarmerie : Le Pont Neuf – Route de Toulouse – 31230 L'Isle-en-Dodon

Pavillon d'accueil Village de vacances : Le Plech – Chemin vert- 31230 L'Isle-en-Dodon

Mairie et Halle attenante : Square de la République – 31230 L'Isle-en-Dodon

Mairie Annexe : Boulevard des Martyrs de Meilhan – 31230 L'Isle-en-Dodon

Salle des fêtes – Cinéma – Coulisses : Boulevard des Martyrs de Meilhan – 31230 L'Isle-en-Dodon

## **Article 3 – Conditions de la consultation**

### 3.1 – Nature de la procédure

La procédure suivie est un marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.

### 3.2 – Décomposition du marché

Prestations divisées en lots :  NON  OUI

### 3.3 – Variantes et options

Les variantes et options sont autorisées. Cependant, dans le cas où le candidat propose des variantes et/ou options, il devra présenter une offre permettant d'isoler l'offre de base.

## **Article 4 – Durée du marché ou délai d'exécution**

Délai global de la mission : 15 mois de mars 2016 à mai 2017, date de réception définitive.

## **Article 5 – Conditions relatives au marché**

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché une ou plusieurs offres en qualité de candidats individuels et de membres de un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les offres sont remises en français exclusivement.

Paiement dans les délais légaux.

## **Article 6 – Conditions de participation**

### 6.1 – Conditions de délai

Date limite de réception des offres : Vendredi 18 Mars 2016 18h00

### 6.2 – Remise du dossier de consultation

Les documents sont remis gratuitement à l'accueil de la mairie de l'Isle-en-Dodon, téléchargeables sur le site internet de la ville ([www.lisleendodon.com](http://www.lisleendodon.com)) ou sur le site de La Dépêche ([www.ladepeche-marchespublics.fr/](http://www.ladepeche-marchespublics.fr/)) après inscription sur la plateforme.

### 6.3 – Contenu du dossier de consultation

- Règlement de consultation (R.C)
- Acte d'engagement
- Règlementation d'urbanisme (extrait du PLU)
- Dossier Ad'ap déposé en Sous-Préfecture et validé en commission du 17 novembre 2015

### 6.4 – Réponse du candidat

L'enveloppe extérieure cachetée ne doit comporter aucun signe distinctif mais uniquement :

- la mention suivante : « NE PAS OUVRIR – MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE BATIMENTS COMMUNAUX »,
- l'adresse suivante : Mairie de L'Isle-en-Dodon

Monsieur le Maire  
Square de la République  
31230 L'ISLE-EN-DODON

### 6.5 – Présentation de la candidature

L'enveloppe de candidature doit comprendre :

- la lettre de candidature (DC1),
- une copie du ou des jugements prononcés, pour chaque candidat en redressement judiciaire,
- la déclaration du candidat (DC2),
- attestations d'assurances :
  - couvrant les risques professionnels ;

- couvrant les responsabilités résultant des principes dont s’inspirent les articles 1792 à 1792-2 et 2270 du code civil.
- les documents suivants justifiant des capacités professionnelles de l’ensemble des candidats :
  - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l’importance du personnel d’encadrement pour chacune des trois années,
  - présentation d’une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années (avec photographie de la réalisation), indiquant le montant des travaux, un descriptif du projet, le montant de la prestation, la date et le destinataire public ou privé,
  - indication des titres professionnels des responsables des prestations de services accompagnés des certificats de capacité professionnelle.
- les documents suivants justifiant des capacités techniques de l’ensemble des candidats :
  - description de l’équipement technique, des mesures employées par les candidats pour s’assurer de la qualité et des moyens d’étude et de recherche.
- les pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d’un ou de plusieurs sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant les sous-traitants que ceux exigés des candidats. En outre pour justifier qu’il dispose des capacités de ce ou ces sous-traitants pour l’exécution du marché, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants, ainsi que les documents prévus à l’article 46-I du code des marchés publics.

<b>Article 7 – Attribution du marché</b>
--

Les offres seront jugées recevables si tous les documents mentionnés sont joints dans la forme et le contenu indiqué.

#### 7.1 – Critères d’attribution

Le marché sera attribué au candidat présentant l’offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **Prix : 40 %**
- **Qualité de l'offre : 60 %**

**En cas d'égalité de points, le candidat ayant remis l'offre financière la plus avantageuse d'emporte.**

**Une négociation sur les prestations et les prix est susceptible d'être engagée avec les candidats ayant reçus les trois meilleures notes si les offres à l'ouverture des plis sont susceptibles de répondre au mieux aux besoins de l'acheteur public.**

#### 7.2 – Production de pièces prévues par l'article 46 du code des marchés publics

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produit en outre, dans un délai de huit jours, à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur du courrier lui notifiant que son offre est retenue :

- Les pièces prévues aux articles R. 324-4 et R. 324-7 du code du travail,
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

En cas de groupement d'entreprises, le mandataire du groupement transmet dans les mêmes délais les pièces susmentionnées des cotraitants.

Faute de réception des pièces dans les délais prescrits, l'offre est rejetée et le candidat éliminé. Le candidat dont l'offre a été classée immédiatement après est sollicité pour produire les pièces.

#### **Article 8 – Type de procédure**

**Procédure adaptée selon les articles 28 et 74 du code des marchés publics.**

#### **Article 9 – Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Toulouse

Adresse : 68, rue Raymond IV – 31068 TOULOUSE CEDEX

Téléphone : 05.62.73.57.57

Télécopie : 05.62.73.57.40

## **Article 10 – Informations complémentaires**

### 10.1 – Visite des lieux

Une visite des bâtiments est organisée le Mardi 23 Février 2016 à 10h00.

Elle débutera devant la mairie de L'Isle en Dodon.

### 10.2 Durée de validité de l'offre

90 jours.